

# Commune de Gréalou

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 4 AVRIL 2024

- - -

Le 4 avril 2024 à 20h30, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 28 mars 2024 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

### **Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

### **Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :**

**Pouvoirs : -x**

**Nombre de conseillers en exercice : 10    Nombre de conseillers présents : 10    Votants : 10**  
Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

### **Accueil des participants**

-

**Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

## DELIBERATIONS

### **1. Approbation des procès-verbaux des 2 derniers conseils municipaux**

**-Michel VÉDRUNE**

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2024 a été transmis aux conseillers pour corrections (annexe 1)

✓ **Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2024 a été transmis aux conseillers pour corrections (annexe 1 bis)

✓ **Le PV est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

### **2. FINANCES – admission en non-valeur**

**-Michel VEDRUNE**

Des impayés de frais de cantine (pour un montant de 231.41 €) ne peuvent pas être récupérés, leur inscription en non-valeur nécessite une délibération.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

✓

### **3. PERSONNEL- Heures complémentaires pour le personnel en contrat de droit public** - **Michel VEDRUNE**

Afin de pouvoir recourir à des heures complémentaires si l'activité le nécessite, concernant notamment le secrétariat de mairie, nous devons ouvrir cette possibilité par délibération.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

### **4.CIMETIERE – adoption d'un règlement intérieur** - **Mathilde VEDRUNE**

Afin de pouvoir répondre clairement aux différentes demandes qui nous parviennent concernant le cimetière, il nous apparaît opportun d'édicter un règlement intérieur.

Mathilde Vedrune, référente cimetière étudie un modèle et l'un des conseillers ira à une formation : sujet reporté après le 10 juin.

### **5.BUDGET- budget annexe multiple rural** - **Claudine LACROIX**

Présentation du budget annexe modifié en montant hors taxe

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

### **6. DEMANDE DE SUBVENTION- association la Locolective** - **Michel VEDRUNE**

Une demande de subvention à été adressée en mairie par l'association la Locolective qui intervient en périscolaire. (Annexe 6)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

### **7.ENERGIES - Arrêt des ZAER** - **Jacques FOUCHER**

Notre démarche ayant suivi les recommandations de la loi d'accélération des énergies renouvelables, nous pouvons dès à présent transférer au réfèrent préfectoral nos ZAER sur le site dédié. Les premières remontées au niveau régional devant intervenir le 15 avril.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

### **8. ADHESION CAUE** - **Michel VEDRUNE**

Le CAUE nous demande de réactualiser notre adhésion

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

## QUESTIONS DIVERSES

### 9.ASSURANCES -mise à jour de notre contrat

Michel VEDRUNE

Une rencontre a eu lieu avec notre représentante de GROUPAMA.

Nous avons demandé un devis pour la prise en charge des indemnités statutaires ainsi que des charges patronales en cas de longue maladie ou accident du travail. Nous avons aussi évoqué l'assurance dommage ouvrage pour le chantier de réhabilitation de l'auberge. Un devis sera demandé prochainement. (Annexe 9)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

### 10.SPORT -demande d'utilisation des chemins communaux pour une journée VTT -Michel VEDRUNE

Une demande est parvenue en mairie de la part de l'association « pelé VTT » cf annexe 10) (accueil pour une nuit sur le stade)

Après consultation du club de foot, une réponse positive leur sera adressée

### 11.PERSONNEL -fin de contrat Odile -

Michel VEDRUNE

En accord avec Séverine, Odile ne souhaite pas renouveler son contrat. Si besoin il sera fait appel à des heures complémentaires de Séverine pour assurer toutes les tâches.

### 12.CIMETIERE - demande de concession

- Michel VEDRUNE

Une demande de concession à été déposé par la famille Mouque, un avis favorable sera donné à cette requête.

### 13.ENERGIES

- CEE

-

Emmanuel SAILLY et Nathalie MASBOU

Un financement complémentaire peut être demandé pour le projet auberge dans le cadre des économies d'énergies à travers les CEE, Contrat d'Economie d'Energie.

Il s'agit de financements privés. Une convention devra être signée avec un organisme chargé d'instruire ces dossiers.

Nous devons attendre l'APD Avant-Projet Définitif pour avoir tous les éléments nécessaires à la constitution de ce dossier.

**14.PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE****- Jacques FOUCHER**

Un Plan communal de sauvegarde doit être établi pour toutes les communes d'ici la fin 2025

Après avoir répondu via le Grand Figeac à un appel d'offre pour une réalisation groupée par un bureau d'étude, l'opération s'avère coûteuse (5000 € mini par commune)

Des solutions gratuites sont à l'études via notre assureur ou le modèle de base de la préfecture.

**15.SUPER CAYROU - entretien et réparations****- Jacques FOUCHER**

Cf annexes 15

Dans le cadre des réparations des dégradations sur le Super Cayrou, il sera donné un avis favorable au devis de mise en place du nouveau panneau d'information. Les travaux d'entretien courant et d'amélioration seront réalisés par Jeremy.

**16-AUBERGE - préparation de la journée du 26**

Prévoir un pot de l'amitié pour 80 personnes avec produits locaux Gréalois

**17 GAZETTE - présentation du budget**

Une présentation simplifiée du budget sera intégrée à notre prochaine gazette

**18 ASSOCIATIONS - coupe de bois pour le méchoui**

Les associations nous informent d'une matinée « coupe de bois » pour reconstituer le stock destiné au méchoui et autres festivités le samedi 7 avril

**La séance s'est terminée à 22h30.**

**Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 23/04/2024 à 20h30, à la mairie.**

**Il clôt la séance.**

A Gréalou, le 05/04/2024

La secrétaire de séance :  
Mélanie Fages

Le Maire :  
Michel VÉDRUNE